

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP. : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP. : — » 6 » 11 » 20

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.
PARIS : HAVAS et C^o, 8, place de la Bourse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.
Imprimerie A. Layton.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent
RECLAMES — 50

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemins de fer d'Orléans. — Service d'Été

Arrivées à		Départs de		Arrivées à					
CAHORS		CAHORS		LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS
1 h. 16 ^m matin.	5 h. » » matin.	5 h. » » matin.	1 h. 10 ^m soir.	6 h. 49 ^m matin.	10 h. 12 ^m matin.	8 h. 23 ^m matin.	10 h. 40 ^m matin.	4 h. 27 ^m soir.	1 h. 8 ^m matin.
5 » 10 » »	1 » 10 » »	1 » 10 » »	5 » 40 » »	2 » 51 » »	3 » 56 » »	4 » 22 » »	5 » 51 » »	10 h. 33 — 11 h. 22 soir.	4 » 39 » »
10 » » »	5 » 40 » »	5 » 40 » »		7 » 34 » »	8 » 46 » »	9 » 28 » »	10 » 55 » »		2 » 48 » »

Train de marchandises régulier : {Départ de Cahors — 5 h. 15^m matin.
Arrivé à Cahors — 7 h. 56^m soir.

Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 33^m matin.

Cahors, 31 Août.

Le chômage de la politique oblige en quelque sorte les journaux à s'occuper des futilités qui amusent de temps en temps l'opinion. C'est ainsi qu'on se met à parler de nouveau du mariage de l'ex-prince impérial, malheureux prince qui n'a pas encore compris mais qui ne tardera pas à comprendre la nécessité de se taire et de faire oublier le nom qu'il porte.

Le journal bonapartiste, la *Patrie*, dément le projet de mariage en ces termes :

Tous les journaux ont parlé depuis quelque temps d'un projet de mariage entre Son Altesse Impériale le prince Louis-Napoléon et la princesse Thyra, troisième fille du roi de Danemark.

Les uns ont affirmé dans les termes les plus formels que cette union était décidée; d'autres ont nié.

En présence de ces contradictions, nous avons voulu obtenir des renseignements particuliers et positifs qui nous permettent de préciser exactement ce qui est.

Or, la vérité est que ce mariage n'a été ni proposé, ni refusé. Il n'en a jamais été question dans l'une ou dans l'autre famille, et c'est par les journaux qu'on en a appris la nouvelle à Copenhague aussi bien qu'à Chislehurst.

A ce propos, on fait remarquer avec raison que, si un projet de cette nature avait été conçu, c'est l'impératrice Eugénie qui, la première, aurait fait le voyage de Danemark, et non le prince. Les convenances à observer ne laissent pas de douter à ce sujet.

Le *Constitutionnel* qui avait trouvé on ne sait où, l'histoire du mariage, reproduit l'article de la *Patrie*, et met une sourdine à ses affirmations.

REVUE DES JOURNAUX

Temps.

Un meeting a été tenu au théâtre du Château-d'Eau sur l'initiative de l'Association anglaise des ouvriers pour la paix. L'assistance a entendu la lecture d'une lettre de Victor Hugo et d'une autre lettre, beaucoup plus étendue, de M. Louis Blanc; elle a finalement voté les résolutions d'usage et s'est séparée après un discours de M. Lockroy aux cris de : Vive la République! vive l'amnistie!

Nous avons peu de goût pour ces sortes de manifestations : comme l'objet en est chimérique, elles oscillent trop souvent entre la puerilité et la violence. Hâtons-nous de dire que la réunion de dimanche a fait exception à cette règle générale : elle s'est poursuivie dans le calme le plus complet.

C'est M. Louis Blanc, qui a fourni le morceau de résistance : on a lu en son nom une vue historique sur la destinée des traités au point de vue des rapports des peuples entre eux et des gouvernements avec les peuples. « La guerre, a-t-il dit, fait de la paix un mal presque aussi grand que la guerre elle-même, car les traités n'obligent en fait que la puissance qui n'est pas en mesure de les déchirer. » Ils se bornent à constater et à consacrer le déplacement temporaire de la force; ce sont des trêves, d'où la nécessité pour les puissances de se condamner à la paix armée. D'ailleurs, les rois ont intérêt à la guerre, parce qu'elle leur permet d'augmenter leur pouvoir et leur prestige aux yeux des peuples qu'ils gouvernent. Donc il faut avant tout qu'il n'y ait plus de monarchies. Voilà en quelques mots la thèse de l'orateur.

Il y aurait bien des objections de fait à présenter contre cette théorie : la guerre d'Orient a été

demandée par le peuple russe avant d'être décidée par l'empereur, qui entrevoyait déjà dans quelles difficultés intérieures elle jetterait son gouvernement; de même elle était acceptée par la population musulmane avec un enthousiasme qui emportait les conseillers du sultan et le sultan lui-même. La question d'Orient est née beaucoup plus d'une lutte de races que d'un conflit d'ambitions, et la proclamation de la République à Pétersbourg, à Constantinople où à Vienne n'y ferait pas grand chose. Il est vrai que ce point de vue à l'avantage de reporter l'avènement de la paix universelle et perpétuelle à une date indéterminée, mais en tout cas fort lointaine; la lettre de M. Louis Blanc nous paraît donc de nature à refroidir et à calmer les organisateurs de meetings plutôt qu'à les encourager.

Qui sait même si la république universelle et perpétuelle sera mieux garantie contre les conflits armés que les monarchies installées dans tous les Etats européens, moins deux? Supprimerait-elle les affinités ou les sympathies de races, les harmonies et les antagonismes d'intérêts, qui sont au fond de toutes les guerres nationales ou impériales? Hélas! l'assemblée du Château-d'Eau n'en jurerait pas plus que nous.

National.

On s'est fièrement amusé dimanche à Bassac, dans la Charente-Inférieure, et l'on s'amuserait bien davantage dans toute la France, si toute la France lisait le *Pays* et le récit joyeux qu'il nous apporte de cette petite fête.

Donc, la foire d'aout ayant eu peu d'éclat à Bassac, M. Paul de Cassagnac avait pris le parti de venir donner dans cette illustre commune une grande représentation au bénéfice de son éminent ami, le jeune et respectable M. Cunéo d'Ornano, député de l'endroit.

M. Cunéo d'Ornano a offert à ses nobles invités un banquet de 330 couverts, servi, dans ses vastes jardins, par le célèbre Chavaribert, le Vatel de Barbezieux. M. Laroche-Joubert s'était fait excuser, mais il était avantageusement remplacé par son collègue d'Angoulême, M. Alban Ganivet. La presse locale était dignement représentée par le fameux Robichon, du *Conservateur*, de Niort, qui, au dessert, a porté un toast chaleureux à M. Paul de Cassagnac. L'enthousiasme soulevé par cette « robichonnade » était à peine apaisé, que le bouillant député de Condom s'est levé pour prononcer une philippique qui remplit plus de six colonnes du *Pays* et qui devra ajouter grandement à la haute considération dont le suffrage universel entoure le bonapartisme épiléptique.

Voici le majestueux exorde de cette belle harangue : « Comme un soldat entre deux batailles, entre la bataille d'hier et la bataille de demain, je viens me reposer un instant parmi vous, et y puiser cette force morale qui raffermi le courage, qui fortifie le cœur et le rend inaccessible à toute faiblesse. » Entre nous, ce chef-d'œuvre oratoire n'est qu'une simple politesse à l'adresse des citadins de Bassac, car il ne paraît guère, à la suite de son discours, que l'ange du boucan ait si grand besoin de cette « force » morale qui doit le « fortifier. »

Son héroïque assurance n'est pas pour se démentir; à deux pas « du couperet de l'invalidation » Matamore n'est pas en reste de rodomontades. Témoin les exercices étonnants de gymnastique révolutionnaire auxquels il se déclare prêt à se livrer :

« Je n'attends pas l'invalidation, je vais au devant!

« Je ne la crains pas, je la désire, afin de pouvoir, mon drapeau à la main, et le vieux cri dynastique sur les lèvres, soulever chez moi cette insurrection légale où les urnes amoncelées forment de pacifiques barricades, sur lesquelles on se hisse pour mieux souffleter ses adversaires. »

La République n'effraie donc ce noble cœur et cette conscience élevée : « Quelques commissaires de police mettent la main au collet d'une République, un beau soir; ils l'envoient coucher à Vincennes. »

Les républicains? Tous chasseurs de places ou buveurs d'absinthe, qu'un caporal ferait rentrer sous terre.

Et, dans son ardeur croissante, l'orateur enflammé par les regards de Robichon et les vins généreux de Chavaribert, ne ménage pas plus ses amis d'hier que ses adversaires. Il tonne contre « la lâche faiblesse du gouvernement du 16 mai, qui acheva l'œuvre d'égarement que la calomnie et le mensonge avaient si bien commencée. » Quant au maréchal, pour lequel M. Paul de Cassagnac voulait jadis faire élargir le Panthéon, c'est aujourd'hui « un bois mort et séché depuis longtemps », qui « tombera de lui-même et sans qu'on y touche. »

Ce triomphe du burlesque n'aurait pas été complet si le jeune M. Cunéo d'Ornano n'avait à son tour dit son fait au Quatre-Septembre. Dans la phalange du néo-bonapartisme, le cuisinier de la pâtée légendaire représente particulièrement l'atticisme et la distinction des manières. Il ne pouvait manquer de donner, dans cette cérémonie de haut goût, la note exquise et délicate. Il a donc clos le festin par un petit discours, dont nous ne voulons détacher que ce passage délicieux :

« Non, vous n'aurez ni sécurité ni travail tant que la République durera. C'est la période des vaches maigres. »

« Heureusement, et mon ami Paul de Cassagnac vous l'a dit, la Providence a toujours placé le remède derrière le mal. Derrière le coquin, le gendarme; derrière la République, l'empire. Derrière Robespierre et Danton, Bonaparte. Derrière Ledru-Rollin, Bonaparte. Derrière la bedaine de Gambetta, bedaine remplie de votre fortune et arrondie par les ripailles de sa guerre à outrance, vous verrez surgir le réparateur, notre jeune empereur Napoléon IV. »

On ne saurait, comme vous voyez, donner trop de publicité à ces paroles homériques. En les lisant, le pays se dira que le gouvernement actuel n'est pas si près de choir, puisqu'il écoute, avec un tranquille haussement d'épaules, des insanités qu'aucun autre gouvernement n'aurait jamais tolérées, et il se dira aussi qu'un parti est bien bas, quand il n'a plus, pour le défendre, que ces tribuns de tréteaux. Mais que pense de tout cela M. Rouher?

Soleil.

On sait qu'il existe, en vertu d'une loi de 1850, des délégations cantonales chargées de la surveillance des écoles primaires.

L'époque du renouvellement triennal des membres de ces délégations est arrivée. Les préfets y procèdent en ce moment même.

Les délégués cantonaux, institués par la loi de 1850, sont chargés de l'inspection de tous les établissements d'instruction primaire communaux ou libres. Ils correspondent avec les conseils départementaux de l'instruction publique et avec les autorités locales pour tout ce qui regarde cet enseignement dans leurs circonscriptions respectives. Ils ont entrés en tout temps dans toutes les écoles publiques ou libres de leur ressort et les visitent au moins une fois par mois.

Les préfets du 3 décembre ont trouvé en fonctions les délégués cantonaux choisis par les préfets qui administraient les départements au moment où M. Wallon était ministre de l'instruction publique.

Ces délégués sont actuellement taxés de cléricalisme. Aussi on les élimine en masse pour les remplacer par des partisans déclarés de la laïcité.

Cette pratique, qui est loin de répondre à l'esprit de modération et de conciliation que M. Bardoux recommande dans tous ses discours

hors session, vient d'amener dans le Morbihan un incident inattendu.

Le conseil général de ce département, irrité de voir écarter systématiquement des nouvelles délégations cantonales tous les ecclésiastiques et tous les conservateurs qui faisaient partie des précédentes délégations cantonales, s'est refusé à voter le crédit demandé par le préfet pour ces nouvelles délégations.

La session d'aout des conseils généraux s'achève d'ailleurs sans événement grave. Les séances sont habituellement calmes. On n'y traite guère que des questions locales ou administratives. On y fait les affaires, sans trop y mêler la politique.

Autriche

Les dépêches des journaux anglais parlent de tiraillements qui se seraient produits dans le cabinet austro-hongrois. Les partisans d'une alliance russe et les défenseurs de la politique nationale seraient en désaccord. Les uns voudraient donner à l'occupation de l'Herzégovine et de la Bosnie un caractère entièrement slave; les autres seraient d'avis, au contraire, que l'armée autrichienne ne doit rester dans les provinces turques que pour y combattre et y contre-balancer l'influence russe. Ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est que ce n'est pas seulement dans les sphères officielles qu'éclatent de pareilles divisions. Sous l'émotion des premières nouvelles de la guerre, une partie des populations de l'empire a éprouvé des sentiments de douleur et de colère qu'il n'est pas difficile de s'expliquer. En Hongrie, en particulier, le mécontentement s'est manifesté de la manière la plus grave. Des comitats ont refusé de se soumettre aux ordonnances de réquisition du ministère de la guerre. Un journal a même adressé un appel aux régiments hongrois pour les inviter à désertir l'armée du général Philippovitch et à former une légion au service de la Turquie.

Ces démonstrations sont restées heureusement isolées, mais elles n'en sont pas moins un signe de l'état des esprits dans l'empire austro-hongrois. Si elles venaient à se généraliser, l'occupation de l'Herzégovine et de la Bosnie serait peut-être pour l'Autriche le commencement d'une irréversible ruine. Il faut que les Hongrois y prennent garde, car la chute de l'Autriche amènerait immédiatement leur propre chute, et, dans cette grande secousse dont toute l'Europe sentirait le contre-coup, ils seraient atteints directement et mortellement. Leur existence nationale est liée à celle de l'empire austro-hongrois. Le jour où cet empire se disloquerait, les Allemands et les Slaves ne seraient point en peine de leur avenir : les uns et les autres seraient recueillis par de puissantes et glorieuses nations. Mais les Hongrois, placés entre des races ennemies, seraient bientôt étouffés par elles, et ce n'est pas une alliance avec les débris de la Turquie qui pourrait les sauver. Sans doute, ils auraient le droit de se plaindre de la politique qui a lancé l'empire austro-hongrois dans une entreprise aventureuse; mais, après ce qui s'est passé en Herzégovine et en Bosnie, le temps n'est plus aux récriminations. A quoi servirait de discuter

encore la question de savoir si on a eu tort ou raison d'aller en Bosnie et en Herzégovine? Il est trop tard pour revenir sur les faits accomplis. Les destinées mêmes de l'Autriche sont engagées aujourd'hui dans le succès d'une entreprise qui a pu être mal commencée, mais qu'elle doit mener à bonne fin sous peine de périr.

(Journal des Débats.)

INFORMATIONS

La France a publié un article signé « Un député » et intitulé « La fête de la démission » dans lequel on prétend que le retard apporté à la distribution des récompenses aux exposants aurait été décidé dans les conseils du gouvernement pour mettre obstacle à un projet de MM. de Broglie et Buffet, que ce journal caractérisait ainsi :

En même temps qu'ils tenaient ce langage au maréchal président, MM. de Broglie et Buffet se disaient : La fête des récompenses doit avoir lieu le 19 septembre. Le Journal officiel du 20 annoncera la démission. Les républicains, pris de court, ne sauraient se mettre rapidement d'accord sur le choix d'un successeur. Ils se trouveront placés dans cette alternative : ou bien prolonger outre mesure l'interrègne — ce qui laissera la porte ouverte à toutes les éventualités — ou bien faire appel une fois encore au patriotisme du Maréchal, ce qui lui permettra de faire ses conditions.

Voilà le plan, brièvement exposé. Il repose, comme on voit, sur une hypothèse, c'est que les républicains ne sauraient être rapidement ralliés autour d'un candidat à la présidence.

Et la France ajoutait :

Que cette hypothèse soit vraie ou fautive, il est certain que la décision qui retarde la fête des récompenses, transformée par MM. de Broglie et Buffet en fête de la démission, a pour effet d'enclouer leurs pièces et de mouiller leur poudre. D'un côté, en effet, les républicains prévenus ont le temps de discuter et de résoudre la grave question de savoir si le successeur du président démissionnaire serait nommé pour sept ans, ou si son mandat se bornerait à achever celui de M. de Mac-Mahon.

L'agence Havas a communiqué aux journaux, au sujet de cet article, le démenti suivant :

Tous les renseignements publiés par un journal du soir sur les prétendus motifs qui auraient déterminé le gouvernement à remettre au 21 octobre la date de la distribution des récompenses aux exposants, sont de pure invention.

La nouvelle donnée par ce même journal que le Maréchal président aurait eu, ces temps derniers, des entrevues avec M. le duc de Broglie et M. Buffet, est absolument inexacte.

La Post, du 23 août, dit que, d'après des indications émanant de la police, il serait question de transférer prochainement Nobile dans une maison d'aliénés. Sa conduite actuelle donne de nouveau créance à la supposition faite dès le commencement, d'après laquelle, sa cervelle serait atteinte d'une lésion. Il ne répond à aucune demande qu'on lui adresse et se montre parfaitement apathique vis-à-vis de son entourage. Son transfert dans une maison d'aliénés a pour but de faire constater s'il ne fait que simuler l'idiotisme. A la vérité, aucun médecin ne croit à une simulation.

Dimanche dernier avaient lieu des élections municipales complémentaires à Cognac, dans le chef-lieu de la circonscription de M. Cunéo d'Ornano, l'homme à la pâtée légendaire. Tous les candidats de la liste républicaine, au nombre de douze, ont été élus.

L'Avenir militaire annonce que le ministre de la guerre vient de décider que la tente-abri et la couverture de marche ne seront plus employées par les troupes appelées à prendre part aux campagnes d'Europe.

MM. Susini, Léonard Jean, Castan et Bénistant, membres du conseil municipal de Marseille, viennent d'adresser à leurs électeurs, au sujet du vote par lequel a été décidé l'envoi de délégués à la cérémonie funèbre de M. Thiers, la lettre suivante :

Electeurs municipaux,

Votre programme est violé dans son esprit et dans sa lettre. C'est le programme de la préfecture qui triomphe du vôtre. — La majorité de vos élus

ne s'inspire plus de vous, mais de M. le préfet.

La minorité qui vous reste fidèle a le devoir de vous prévenir que vous êtes en ce moment, menacés d'une honte. — Les opportunistes de votre conseil municipal sont dans l'intention d'envoyer, aux frais de la commune, quelques-uns de leurs membres assister à la messe commémorative qui sera célébrée à Paris, le 3 septembre de cette année, pour l'âme de M. Thiers.

Sans parler des crimes commis contre le peuple par ce défunt émule des deux Bonaparte, qui après avoir été président de la République sans républicains, est mort en laissant les républicains sans République, sous la monarchie déguisée du 16 mai, — votre conseil municipal s'oublie jusqu'à reconnaître, avec hypocrisie, comme font les bonapartistes, — sinon l'utilité religieuse, au moins l'utilité politique du clergé.

Or le clergé, c'est l'ennemi ! Citoyens, la décision définitive sera prise dans la séance de mardi prochain. Pour éviter cette honte, ne perdez pas de temps, organisez vite des réunions privées, rappelez vos élus à la pudeur et au respect du mandat contractuel qu'ils ont signé.

Jolis conseillers municipaux, vraiment ! Heureusement l'espèce en est peu répandue. Ils se sont trouvés quatre pour signer cette épître, dans le conseil municipal le plus écarlate de France !... Ces bonshommes ne feront peur à personne.

On lit dans un journal Allemand le résumé d'une conversation intéressante qu'un rédacteur de cette feuille a eu avec Mgr Masella :

La presse, m'a dit le nonce, a répandu beaucoup d'inexactitudes sur mes pourparlers avec le prince de Bismarck ; je ne puis pas les rectifier ; cependant il m'est permis de faire remarquer qu'il n'y a pas eu entre le chancelier et moi de négociations proprement dites, mais seulement un échange d'idées pour préparer un rapprochement.

C'était là un premier pas, et c'est toujours le plus difficile. On ne peut pas demander que l'œuvre de destruction qui a duré sept ans soit réparée en un moment.

On avait ressenti des deux côtés le besoin de cesser la lutte ; des deux côtés on était désireux de modifier les relations actuelles entre l'Eglise et l'Etat, dont les deux parties, l'Etat surtout, avaient tant souffert.

Ma mission est terminée ; c'est avec une joie profonde que je l'ai remplie.

Un récent article de la Voce della Verità confirme cette déclaration du nonce et fait espérer que sous peu un modus vivendi sera établi entre la cour de Rome et l'empire d'Allemagne.

Un accident est arrivé, sur le boulevard des Capucines, à M. le baron Arthur de Rothschild.

Vers deux heures de l'après-midi, M. de Rothschild passait, dans sa victoria, sur le boulevard des Capucines, lorsque, vis-à-vis du café Américain, sa voiture fut accrochée par une tapissière faisant le service de l'Exposition et appartenant au sieur Villaret, demeurant rue de Fécamp, à la Villette.

Par suite du choc, le baron et son cocher furent violemment précipités sur la chaussée. M. de Rothschild, projeté en avant, alla tomber à près de trois mètres du lieu de la rencontre. Ses mains, heureusement, touchèrent le sol les premières et l'empêchèrent, peut-être, de se blesser grièvement à la tête.

M. de Rothschild, s'étant relevé, put se rendre au café Américain d'où, après y être resté quelques instants, il se fit reconduire à son hôtel, dans une voiture de place.

Depuis le rejet des pourvois de Barré et de Lebiez, à la Cour de cassation, la bruit d'une double exécution capitale prend une certaine consistance. Aussi, une foule de curieux se transporte-t-elle toutes les nuits à la place de la Roquette.

La double exécution des assassins de la dame Gillet n'est pas si proche qu'on le croit.

Dans combien de temps peut-elle avoir lieu ? Le pourvoi a été rejeté dans l'audience de jeudi, 22 août. Le greffe de la même cour a adressé, le samedi, 24 août, le dossier au bureau des grâces au ministère de la justice, où se fait le travail des recours en grâce.

Ce travail demande quelque temps : il est fait d'une manière minutieuse et dans l'ordre d'envoi des dossiers.

Ajoutons que les dossiers de Barré et de Lebiez ne seront examinés qu'après ceux de Mohamed-ben-Ali, Bou-Guerra, Pierre J-B.

Noël, Courtade, Taieb-ben-Zonia, Bouzian-ben-Kaman, Mekaïssi-ben-Bilkan, tous condamnés à mort par les cours d'assises d'Alger, de Constantine, de la Meuse, du Gers et d'Oran.

Après l'examen des dossiers, au ministère de la justice, toutes les pièces du procès seront présentées au chef de l'Etat.

Cette présentation n'a lieu que deux fois par semaine, les mardi et jeudi.

La présentation des dossiers Barré et Lebiez à M. le président de la République n'a pas encore eu lieu ; mais, d'après quelques on-dit de l'Elysée, l'un des assassins, en faveur duquel de hautes influences sont mises en jeu, a beaucoup de chance de voir sa peine commuée en celle des travaux forcés.

CHRONIQUE LOCALE

M. le Préfet a visité hier les communes du canton de Puy-l'Evêque, dévastées par l'orage du 22-23 août, et il s'est entretenu dans chacune d'elles avec le maire, les conseillers municipaux et les habitants notables.

M. le Préfet était accompagné de M. le Secrétaire général de la Préfecture et de M. le docteur Demeaux, conseiller général du canton.

Par décret du président de la République, en date du 17 août 1878, sont nommés :

Maire de la ville de Figeac, M. Galtié (Lucien), en remplacement de M. Teilhard, démissionnaire.

Adjoint au maire de la même ville, M. Fontanges (Louis), en remplacement de M. Galtié, appelé aux fonctions de Maire.

M. Calmon, qui devait arriver à Paris jeudi, pour assister à la conférence monétaire, est retenu à Château-Renaud par une attaque de goutte ; mais il espère être remis pour assister à la cérémonie du 3 septembre, à Notre-Dame, en l'honneur de M. Thiers.

On lit dans la Liberté :

« Sous toutes réserves, on nous annonce le prochain mariage de M. Gambetta avec Mlle Guichard, nièce de feu M. Dabochet.

» La fiancée apporte en dot 18 millions. »

Nous avons incomplètement donné, dans un précédent numéro, la liste des délégués auxquels la réunion des conseillers généraux et d'arrondissement républicains, a confié le soin de s'occuper des élections sénatoriales et des candidatures de MM. Roques et Delord. Ces délégués sont : MM. Pradines, conseiller général à Limogne ; Rozières, conseiller général à Bagnac ; de Verninac, conseiller général à Crozes ; Pauliac, conseiller d'arrondissement à Figeac.

Par arrêté préfectoral, le sieur Cassan, garde champêtre de la commune de Mercuès, surpris en flagrant délit de chasse, a été révoqué de son emploi et condamné à 80 fr. d'amende, par le tribunal correctionnel de Cahors.

Encore un orage ! Encore un désastre pour nos récoltes ! Jeudi soir, vers 4 heures, un violent orage mêlé de grêle, s'est abattu sur la partie nord, nord-ouest de Cahors, ravageant les récoltes des villages voisins : Pradines, Labéraudie, Mercuès, St-Henri etc. On a ramassé des grêlons de la grosseur d'une noix. Les tabacs ont été anéantis. Les vignes sont dans un état déplorable.

Distribution de Prix

Le 24 août, M. Caviolé-Dumoulin, secrétaire-général de la Préfecture, délégué par M. le Préfet du Lot, présidait la distribution des prix à l'Ecole communale de Puy-l'Evêque.

Ce Pensionnat primaire a pris son rang parmi les écoles du département du Lot. Sans esprit de mesquine rivalité, il ne veut faire ombre à personne, mais il veut accomplir le plus de bien possible, il le veut, et ses efforts, on peut le dire, sont de plus en plus couronnés de succès. L'année dernière, sur 84 candi-

dates à divers examens l'Ecole a eu 68 admis ; c'est 83 succès qu'elle a pu enregistrer cette année dans diverses administrations. De tels résultats justifient de plus en plus la confiance des pères de famille.

M. le délégué du Préfet, ayant à ses côtés M. le Maire et M. l'Adjoint, M. le Juge de paix et M. le curé de Puy-l'Evêque, a été reçu à son entrée dans l'établissement par la brillante fanfare de l'école. La grande cour, les vastes salles étaient déjà remplies de visiteurs curieux et sympathiques. Plus encore que les années précédentes, on considérait l'étonnante, j'allais dire la prodigieuse exposition des travaux de dessin, de calligraphie et de peinture. Bientôt le commandement militaire attira l'attention générale : on put voir les jeunes élèves suivre les ordres des chefs, manier le fusil, faire les évolutions, avec une précision, un entrain et une allure militaire qui les eussent fait prendre pour de vieux soldats. On n'admira pas moins les exercices de gymnase.

Comme préliminaires obligés de la distribution, nous avons eu quelques petits dialogues, quelques récits, quelques chansonnettes, des morceaux de musique, le tout entremêlé et exécuté avec habileté.

M. Caviolé-Dumoulin a pris ensuite la parole. Nous sommes heureux de reproduire son discours vivement applaudi :

Messieurs, Mes amis,

En me désignant, sur la demande de votre directeur, de quelques délégués cantonaux et de la municipalité de Puy-l'Evêque pour présider votre distribution des prix, M. le préfet m'a fait un honneur dont beaucoup d'autres auraient été plus dignes que moi et qui vous aurais fait entendre une parole peut-être plus autorisée et, pour sûr, plus éloquent que la mienne. Permettez-moi cependant de revendiquer un droit auprès de vous, et ce droit découle de l'intérêt que je vous porte, de la vieille affection que j'ai vouée à votre pays où, si je n'y suis pas né, se sont écoulés bien des jours de ma jeunesse, entouré de l'affection, j'ose le dire, de personnes qui ne sont pas restées étrangères à la prospérité de votre beau canton. A ce titre, mes amis, vous écouterez avec bienveillance les quelques paroles, les quelques conseils que je veux me permettre de vous adresser. C'est un ami qui vous parle et vous me traiterez en ami. A ce titre aussi je remercie, tout d'abord vos maîtres, votre municipalité d'avoir pensé à moi et enfin M. le préfet d'avoir bien voulu me déléguer pour le remplacer auprès de vous.

Ma tâche serait bien facile si je n'avais qu'à vous rappeler les succès de vos devanciers à l'école, si bien dirigée par vos chers maîtres qui sont, aux mêmes, si bien soutenus et encouragés par une municipalité bienveillante, digne représentante du gouvernement républicain que la France s'est librement donné et qui a compris qu'encourager et soutenir l'école communale, c'est travailler à former de bons citoyens.

Ma tâche serait bien facile ! ne prenez pas ce mot en mauvaise part, car elle serait facile en ce sens que je n'aurais à détailler que les succès qui ont été obtenus, par votre école pendant les années qui viennent de s'écouler, succès que je vois écrits, tout au long, dans votre passé et que bien des écoles vous envient. Ils font honneur à vos maîtres, à votre directeur dont le zèle infatigable ne peut se ralentir un moment, et qui doit trouver, dans la façon dont vous répondez à ses généreux efforts, une bien douce récompense ; ils vous font honneur, mes amis, parce que la semence qu'on jette autour de vous, sans trêve ni repos et avec discernement, ne tombe pas sur un terrain stérile, parce que, chez vous, elle germe et fructifie, parce que vos cœurs généreux savent ressentir tous les bienfaits qu'on cherche à répandre sur eux et savent y répondre. Vous avez compris quelle rude tâche, quels labeurs de tous les instants, quels soins continus incombent à vos maîtres dévoués, et avec cette reconnaissance qui déborde de vos jeunes cœurs, vous leur montrez un dévouement absolu, une affection qui ne peut avoir d'égale que celle que vous rendez pour vos pères et pour vos mères ; car si ceux-ci ont dirigé vos premiers pas dans la vie, vos maîtres, vous le comprenez, en dirigeant les

second, si je puis m'exprimer ainsi, et à mesure que l'horizon s'agrandit devant vous, vous montrez le but à atteindre et font tous leurs efforts pour vous y faire parvenir.

Mais quelle reconnaissance ne devez vous pas aussi, mes amis, à la municipalité de votre ville, à votre conseiller général, à votre excellent pasteur, qui tous se réunissent, dans un commun effort, pour vous aider de tout leur pouvoir et auxquels il serait injuste d'enlever la part légitime qui leur revient de vos succès; ils se font, tous, les dignes interprètes du gouvernement de la république qui se fait honneur de placer au premier rang, dans ses préoccupations, l'instruction publique et spécialement l'instruction primaire.

Et pour vous en citer un seul exemple: En mars 1877, une loi présentée par l'éminent M. Waddington, alors ministre de l'Instruction publique, accorde des subventions aux communes pauvres pour la construction des maisons d'école, elle crée une caisse des écoles qui fera, dans le même but, des avances aux communes qui manquent de ressources disponibles et elle rend obligatoire la construction de maisons d'école. Cette loi est excellente, son application est déjà commencée et va se continuer sous l'habile direction du ministre actuel et jamais, j'ai raison de le dire, sous aucun régime, le gouvernement n'avait autant fait, en France, pour l'instruction, que le gouvernement Républicain qui nous garantit l'ordre intérieur, la paix extérieure et sous l'égide duquel on peut placer, en toute sécurité, ce qui tient le plus au cœur de tout bon citoyen, c'est-à-dire: la religion, la famille, la propriété.

A Dieu ne plaise qu'en exaltant et en faisant ressortir les succès de votre école qui sont la conséquence de vos études auxquelles président la religion et la morale, je veuille rabaisser, en aucune façon, les mérites des écoles voisines; je connais, bien au contraire, tout le dévouement, tous les efforts des instituteurs du canton et nous devons, tous, rendre entière justice à tous les mérites qui, dans un élan commun, concourent au bien général; comme aussi, nous leur devons tout notre appui.

Encore un mot, mes amis, et je vous laisse recevoir les récompenses que vous avez si bien méritées par votre travail, votre application et votre conduite; nous allons partager, avec vos familles, la joie de vos triomphes et à vos camarades malheureux nous tendrons une main amie et nous dirons: courage, le chemin de la revanche reste ouvert devant vous.

Nous vivons, comme le disait tout dernièrement à la distribution des prix du Lycée, M. le Préfet avec toute l'autorité de la parole et dans un discours qui a su faire vibrer toutes les fibres patriotiques de cette généreuse jeunesse, nous vivons dans un siècle qui étonnera l'histoire par le nombre et l'immensité de ses découvertes. Il ajoutait: « C'est maintenant à vous, mes amis, c'est à la jeune génération, héritière de tant de richesses, qu'incombera le

devoir de les agrandir encore et de marcher toujours en avant puisque la science n'a pas de frontières. Je ne puis, mes amis, que livrer cette idée, sans commentaires, à notre juste appréciation, elle est, pour tous, un encouragement et montre, clairement, que dans l'état actuel, vous pouvez arriver, par le travail, aux distinctions les plus élevées, que tous les chemins vous sont ouverts, que votre pays vous tend les bras et vous dit sans cesse: je n'ai pas trop de tous les mérites, tous les dévouements me sont utiles et avec l'aide de tous mes enfants, je resterai toujours: cette belle et noble France. »

On lit dans le Messager du Midi:

Un fait reconnu depuis l'invasion des vignes du Midi par le phylloxera, c'est que les vignes plantées dans les terrains sablonneux restent indemnes du phylloxera et conservent leur végétation normale.

Ce fait vient d'être constaté d'une manière presque officielle, ainsi qu'on le verra par la dépêche suivante, que nous adresse, aujourd'hui, un de nos amis en ce moment à Aiguemortes:

Aiguemortes, 24 août, 4 h. soir.

La commission internationale de viticulture vient de constater que le phylloxera ne se trouve pas dans les vignobles d'Aiguemortes, ainsi que dans les terrains sablonneux.

MINISTÈRE DES FINANCES POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

Un concours général pour le surnumérariat des Postes aura lieu le jeudi 26 septembre 1878.

Ce concours se tiendra au chef-lieu de chaque département.

Les jeunes gens de 17 à 25 ans sans infirmités et dont la taille n'est pas inférieure à 1m,54 peuvent y prendre part.

Les instituteurs, les militaires et tous les fonctionnaires publics comptant cinq années de services rendus à l'Etat sont admis jusqu'à 30 ans.

Les candidats devront se présenter sans retard devant le Directeur, chef de service des Postes de leur département, qui leur donnera connaissance du programme de l'examen.

Aucune demande ne sera reçue après le 20 septembre.

Nous lisons dans le Progrès de Villeneuve: Mercredi, un bataillon du 7^e de ligne, qui comprenait l'état-major et la musique, est passé à Villeneuve, venant de Cahors et se rendant à Agen, pour prendre part aux grandes manœuvres.

La chaleur tropicale et orageuse qu'il a fait cette semaine, les fatigues de la marche — ils ne venaient pourtant, ce jour-là, que de Fumel — et les boissons par trop toniques avec lesquelles ils avaient tenté de se rafraîchir, avaient

si bien éprouvé les soldats, que plusieurs sont tombés presque inanimés en arrivant en ville.

Comme on le pense, l'émotion du public a été fortement excitée et on a démesurément grossi le mal. Dans la journée, on a fait mourir au moins une vingtaine de militaires! somme toute, il n'en est mort aucun, et cinq ou six à peine sont entrés à l'hôtel de la Mairie, dont la plupart des salles ont été transformées en ambulances. C'est beaucoup trop, c'est vrai et cela nous autorise même à blâmer l'époque qui a été choisie pour exécuter les grandes manœuvres. Il nous semble que le mois d'octobre aurait été plus convenable. C'est beaucoup trop, disons-nous, mais en réalité, il y a plus de bruit que de mal.

Le bataillon est reparti jeudi matin, à 5 heures pour Agen.

Il ne reste que cinq ou six militaires à l'hospice, et ils sont tous hors de danger.

UN TREMBLEMENT DE TERRE

De tous côtés, dit le Courrier des Ardennes, il nous arrive des renseignements sur le tremblement de terre de lundi. La secousse a été ressentie sur les points les plus divers de notre ville.

Une brave femme était à sa fenêtre. Tout-à-coup, elle se sent projetée en avant, et elle voit le mur de la maison suivre la même inclinaison. En même temps, de son armoire ouverte, sont précipités ses effets. Effrayée, elle sort vivement et court chez son propriétaire dire que la maison menace ruine et qu'elle ne veut plus y rester. Ce n'est qu'à la nuit serrée qu'elle consent à réintégrer son domicile. Rue Ste-Marie, un de nos concitoyens oscille tout-à-coup sur les jambes et croit qu'il va tomber. Il attribue cet effet à une faiblesse soudaine, à un commencement d'évanouissement. Nous avons constaté nous-mêmes ce singulier phénomène, qu'une expression populaire rend à merveille: on devine dame. Il paraît que c'est le caractère distinctif auquel on reconnaît certainement ces grandes commotions souterraines. Des voyageurs qui, en Italie, en Suisse, ont assisté à de violents tremblements de terre, nous ont affirmé que l'effet se traduit ainsi et qu'il n'est pas rare que l'émotion produise instantanément de longs évanouissements. De Donchery, de Carignan, d'Autrecourt, on nous écrit pour nous informer que la secousse a été ressentie à la même heure, à la même minute qu'à celles indiquées par nous à Charleville, et que les mêmes effets ont été éprouvés.

On écrit d'Héraucourt au Nord-Est de Charleville: Trois oscillations se sont produites à environ une seconde d'intervalle. Il venait de pleuvoir abondamment, le temps était très-couvert au moment de la secousse. Chez M. Rousseau-Vardi, marchand de faïences, les verres se sont entrechoqués et ont décrié, sur les rayons qu'ils occupaient, une course d'une importance relative. Ce tremblement de terre a été ressenti par une grande partie de la population; il a fait l'événement de la journée. Il paraît que l'on a constaté les mêmes effets à Sedan et dans une partie de la vallée.

Enfin, on lit dans le Journal de Montmédy: Plusieurs personnes dignes de foi nous ont affirmé avoir ressenti lundi, vers neuf heures du matin, une légère secousse semblant provenir d'un tremblement de terre. Si les incidents qui nous ont été signalés se rattachent à un phénomène de cette nature, nul doute qu'il ne se soit produit quelque part ailleurs, des faits plus sérieux sur lesquels les journaux nous renseigneront probablement bien-

tôt. Des renseignements qui nous parviennent à la dernière heure, nous apprennent que les trépидations dont nous venons de parler ont été perçues par un grand nombre de personnes. C'est à huit heures 47 minutes du matin, que s'est produit l'oscillation qui semblait aller du sud au nord. Des personnes ont été agitées dans leur lit, d'autres, surtout dans les étages supérieurs, ont entendu des craquements ou senti osciller les tables sur lesquelles elles écrivaient.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS du 24 au 31 Août.

Naissances.

Establie, Marie, place du Théâtre. Carriol, Adrien, rue du Pot. Contour, Théodose, rue Fénelon. Duc, Henri, rue Saint-Pierre.

Mariages.

Rigal, Jean et Coudere, Félicité. Couaillac, Pierre et Vialard, Antoinette. Dufour, Guillaume et Baudel, Jeanne.

Décès.

Daynard, François, 86 ans, rue Portail au Vent. Guyer, Adélaïde, 57 ans, Boulevard Nord. Lacage, Marie, 2 mois, à Cabessus. Prataude, Louis, 61 ans, aux Cadourques. Brugade, Marie, 5 mois, à Saint-Henri. Lérés, Poule, 48 mois, Boulevard Nord. Alazard, Elisa, 48 jours, à Saint-Georges. Weider, Étienne, 6 mois, à la Gare. Bruel, Pierre, 15 mois, rue Mascoutou.

CALENDRIER DU LOT. — Septembre.

Table with 4 columns: JOURS, SAINTS, FOIRES, and a list of lunar phases and times for September.

Pour la chronique locale: A. Layrou.

Bourse de Paris

Cours du 31 Août.

Table with 2 columns: Valeurs diverses and Closures (du 30 août and précédente).

Table with 3 columns: Valeurs diverses, CLOTURE du 30 août, and CLOTURE précédente.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

31 Août 1878. (60)

LES ONZE

GRAND ROMAN DRAMATIQUE

Par Adolphe FAVERE.

Seconde Partie.

LA TASSE DE TISANE

Depuis sa conversation avec le comte de Rheinberg, M. Claude Lepelletier n'avait eu aucun entretien avec sa femme. Son âme était tellement partagée entre le doute et la douleur, qu'il éloignait tout ce qui était une occasion de voir Louise, craignant de n'être pas maître de lui-même et de se laisser emporter à faire des reproches qu'il n'aurait pu préciser, ni justifier.

Il évitait donc sa femme, attendant les preuves promises par ce Satan caché sous le nom de Rheinberg.

De son côté, Louise, qui se savait coupable, était loin de rechercher la présence

de son mari. Comme on sent venir la tempête, la pauvre jeune femme sentait le malheur s'avancer sur elle pour la foudroyer.

Cependant le comte lui avait dit qu'elle reverrait son enfant le jour même de la rentrée du roi, et le roi allait bientôt rentrer à Paris. Malgré cette assurance, son cœur était loin de se dilater; elle se disait en elle-même qu'elle ne serrerait plus dans ses bras ce cher ange qui lui devait la vie.

Depuis quelques jours elle gardait la chambre, en proie à une sombre mélancolie. Elle tressaillait à chaque bruit. L'image terrible du comte de Rheinberg se dressait menaçante dans ses rêves. Elle voyait le prévôt des marchands l'épée à la main et combattant contre Blondel, et son épouvante était extrême; car elle tenait autant à la vie de l'un qu'à celle de l'autre. Elle aimait Blondel; mais aussi combien l'estime l'attachait à son mari.

C'était cette égalité entre l'amour et le sentiment qu'elle professait pour M. Lepelletier qui la tuait. Si elle n'avait pas considéré le prévôt comme un père, elle se serait livrée toute à son amour, lequel lui aurait donné la force de supporter les épreuves qui la frappaient.

Retirée dans son appartement, souffrante, elle ne voyait personne. Le prévôt faisait prendre de ses nouvelles sans se présenter lui-même.

Près d'une semaine s'était écoulée, et elle n'avait entendu parler ni de Blondel, ni de son enfant, ni de la mère Taupier. Étaient-ils tous morts, et restait-elle seule à attendre et à pleurer!

Au milieu de ses pensées, sa femme de chambre lui apporta une tasse de tisane qu'elle posa un sur guéridon, et lui annonça qu'un homme et une femme désiraient lui parler, et elle ajouta:

— Cette femme doit être la nourrice de madame.

Faites entrer, dit vivement Louise, c'est sans doute un malheur qu'ils viennent m'annoncer; mais je préfère tout à cet abandon qui me fait mourir à chaque instant.

Mariette fut introduite, suivie de Guillaume qui ne la quittait plus. La pauvre mère était triste. Elle faisait tous ces efforts pour retenir ses larmes prêtes à lui échapper.

En la voyant, Louise se leva, et les deux femmes se jetèrent dans les bras l'une de l'autre. La grande dame et la femme du peuple mêlaient ainsi des pleurs maternels, ces pleurs qui ne connaissent pas la différence des castes.

Le visage de Guillaume contrastait singulièrement avec celui de Mariette. Le bonhomme paraissait tout joyeux.

Après les premiers épanchements, Louise fit asseoir sa nourrice, qui semblait toujours causer avec une voix qu'elle enten-

dait seule. La jeune femme n'osait pas interroger, et Mariette ne disait rien.

Guillaume qui était devenu un peu moins timide depuis qu'il avait traversé tous ces événements, Guillaume se hasarda à prendre la parole.

— Si je croyais pouvoir rassurer madame, commençait-il, je lui parlerais de plusieurs choses qui, certainement, ne lui déplairaient pas.

L'air souriant de l'ancien propriétaire frappa Louise.

— Mon Dieu! dit elle, y aurait-il encore quelques beaux jours pour moi? Parlez, mon ami.

— D'abord, madame, il faut vous dire que ce comte, cet être maudit que vous connaissez...

— Le comte de Rheinberg, hélas!

— Rheinberg... c'est cela... Je ne peux jamais me loger ce nom-là dans la tête... Enfin, ce démon, comme je le nomme, moi, arrêté sous mes yeux il y a un mois et relâché même avant d'être enfermé à la Bastille, grâce au sauf-conduit de M. le prévôt des marchands.

— Eh bien?

— Eh bien! hier, à Saint-Denis, chez le roi, où j'ai eu l'honneur d'être reçu, je l'ai trouvé parodant au milieu des seigneurs de la cour.

— Vous ne vous êtes pas trompé?

— Si peu trompé que je lui ai parlé, et

que là, à Saint-Denis, le roi lui-même a donné l'ordre de l'arrêter de nouveau, et j'ai vu le brave capitaine des quarantiers sortir avec lui et l'emmener poliment vers un groupe de soldats qui se seront empressés de lui faire la conduite sur le chemin de la Bastille.

— Ah! dit Louise, si j'étais débarrassée de cette être fatal, je me sentirais revivre. Cette preuve vivante et implacable disparue, je deviendrais forte.

— Un instant, reprit Guillaume; il ne faut pas trop se réjouir. Je l'ai vu arrêter, mais je ne l'ai pas vu entre les murailles de la forteresse. Ce qui n'est pas tout à fait la même chose. Je connais l'homme, voyez-vous, et je le crois un peu sorcier et capable de tout. Vous riez. Eh bien! je le verrais apparaître tout à coup ici, dans cette pièce, que je n'en serais pas étonné.

A peine Guillaume eut il achevé la phrase que la porte s'ouvrit.

— M. le comte Rheinberg, dit la femme de chambre, en paraissant sur le seuil, demande si madame peut le recevoir. Il s'agit d'une affaire pressée.

A ces mots, Guillaume, malgré son assurance, fit pas en arrière et ne s'arrêta que quand il se trouva à moitié caché derrière un grand fauteuil.

— Quand je le disais! murmura-t-il.

— (A suivre.)

Bibliographie

Les grèves nombreuses de ces derniers temps ont ému l'opinion publique; l'on s'est étonné de ces ébranlements si subits, dont les causes restent obscures, et qui, la plupart du temps, n'ont d'autres conséquences pour l'ouvrier que beaucoup de temps perdu, et beaucoup d'économies détruites.

Un livre paru récemment, l'Etude sur le Travail (1), par M. Mony, président du Comité de direction de la Société de Commeny-Fourchambault, fournit, sur ces questions, les éléments pratiques les plus clairs et les plus utiles. Oeuvre de bonne foi et de bon sens, l'Etude sur le Travail s'explique en toute indépendance, et avec une indiscutable compétence sur les rapports du capital et du travail, sur les relations des patrons et des ouvriers, sur leurs droits et leurs devoirs réciproques, sur le progrès et sur ses lois et conditions, sur les utopies socialistes, et sur leur vide et leur danger.

1. 1 vol. in 8, 5 fr.; Paris, Hachette et Co.

SANTÉ A TOUS adultes et enfants rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite:

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres, 31 ans de succès 100,000 cures réelles par an.

La REVALESCIERE DU BARRY est le plus

puissant reconstituant du sang, du cerveau, de la moëlle, des poumons, nerfs, chairs et os; elle rétablit l'appétit; bonne digestion et sommeil rafraichissant; combattant depuis trente ans avec un invariable succès les mauvaises digestions (Dyspepsies, gastrites, gastro-entérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissement, acidité, pituite, migraine, nausées et vomissements après repas ou en grossesse; aigreurs, congestions, inflammation des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, oppression, asthme, bronchite, phthisie, (consomption), dartres, éruptions, nervosité, épuisement, déprimisme, fièvre, rhume, catarrhes, échauffement, chlorose, vice et pauvreté du sang, faiblesse, rétention, les maladies des enfants et des femmes.

Dyspepsie, ; M. J.-J. Noël, de Thuillies (Hainaut); de vingt années de dyspepsie. — Dartres M. Gr. Voos, de Liège, abandonné par les médecins, qui déclaraient qu'à son âge (55) ans toute guérison était impossible, a été totalement guéri des dartres par l'usage de la Revalscière. — N° 49, 871 : M^{me} Marie Jolie, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insomnies, asthme, toux, flatos, spasmes, et nausées. — N° 46, 270 : M. Roberts, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années. — N° 46, 260 : M. le docteur-médecin Martio, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans. — N° 46, 218 : M. le colonel Watson, de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre. — N° 18, 744 : le docteur-médecin Shorland, d'une hydro-

disie et constipation. — N° 49, 522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres par suite d'excès de jeunesse.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîte : 1/4 kil., 2 fr. 25, 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revalscière enlèvent toute irritation en toute odeur lievruse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boisson alcooliques même après le tabac. En boîtes de 4, 7 et 70 fr. — La Revalscière chocolatée, rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraichissant aux plus épuisés. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 576 tasses, 70 fr.; ou environ 12 c. le tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Cahors. Vinet, pharmacien, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et Co, limited, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

Livret des familles.

MM. les maires du département du Lot trouveront à l'imprimerie Layton le Livret de Famille à remettre gratuitement aux époux, lors de la célébration du Mariage.

ACHETEZ VOS MONTRES

70, Grande-Rue, à Besançon. A. ROBERT, Fab^{re} Economie réelle. — Garanties sérieuses. Chiffres et Décorations à votre goût, Renseign^{ements} gratuits et fr^{anco}

PRÉFECTURE DU LOT.

EXPROPRIATION

POUR CAUSE D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Exécution de l'article 15, de la loi du 3 mai 1841.

AVIS

Par acte passé devant Nous, Maire de la commune d'Arcambal, le vingt-et-un juillet mil huit cent soixante-dix-huit, le sieur Carbarot (Louis), a cédé, pour l'établissement du chemin vicinal d'intérêt commun, n^o méro 63.

Savoir :

- 4 ares 30 de terre (section D, n^o 9) 860
0 are 95 de pré (rivage) (section D), n^o 2. 171
à ajouter :
1^o Démolition d'un mur de clôture sur une longueur de 217 mètres, à 2 fr. 25 l'un. 488 25
2^o Destruction d'une haie vive doublant le mur sur une longueur de 130 mètres à 1 fr. 60 l'un. 208
3^o Six noyers à arracher. 300

Moyennant la somme de deux mille vingt-sept francs vingt-cinq centimes. Arcambal, le vingt-huit août mil huit cent soixante-dix-huit.

Le Maire, LUGAN.

Pour tous les extraits et articles non-signés. Le propriétaire-gérant, A. Layton.

MAGASIN DE NOUVEAUTÉS

P. ALIX

CHANGEMENT DE DOMICILE

M. ALIX a l'honneur de prévenir sa clientèle que, le 1^{er} Septembre prochain, son Magasin de nouveautés, situé actuellement rue de la Mairie, sera transféré rue de la Préfecture, à côté du Grand Bazar Parisien, près le Boulevard.

LAFFARGUE CONSTRUCTEUR

MÉCANICIEN, breveté s. g. d. g.

A PRAYSSAC (LOT)

Manège Laffargue spécial pour batteuses à bras (système Suisse) Moulins à farine, Pompes d'irrigation, Scieries, etc.

Manège seul, prix 400 fr.. Manège avec batteuse, 600 fr. Deux chevaux en 10 heures font rendre à la machine 60 hectolitres de blé. — Ventilateurs de 60 à 100 fr. — Trieurs de grains pour agriculture et meunerie de 185 à 250 fr. — Charrue vigneronne à brancards pour un cheval 55 fr. — Pressoirs à vendange, système universel. Mabilles de 170 à 1,000 fr. — Foulloirs à vendange de 60 à 170 fr. — Presse à huile Laffargue de 700 à 800 fr. — Turbines à chambre d'eau en fonte, pour moulins de ruisseaux, permettant d'utiliser les eaux d'été et celles d'hiver avec de grandes variations de chute (la dépense d'eau peut varier de simple au double sans perte de rendement.) — Huilerie, Transmission du mouvement, etc. Etant en relation avec la majorité des constructeurs, M. Laffargue s'engage à fournir toutes les machines que l'on désirera, garanties bonnes de fonctionnement et de solidité. — NOTA. Pour éviter tout retard, prière d'envoyer les demandes de machines quelque temps avant, l'époque où on désirerait s'en servir. — Se méfier des contrefaçons.

BAYLES, J^{NE}

RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS,

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par la travail ou bien par des verres mal appropriés à leurs yeux, qu'on trouver, chez lui un grand assortiment de lunettes, de conserves en verre cristal, blancs, colorés, fumés des meilleures fabriques de Paris, verres de rechange pour myopes, et pour presbytes; on trouvera aussi le même assortiment longues-vues, lorgnettes, jumelles de spectacle, lorgnon, pince-nez faces à main, boussoles, loupes, pièces à lire, baromètres, thermomètres, hygromètres, éprouvettes, pèse-liqueurs en tout genre, alambics pour l'essai des vins, boîtes de mathématiques, graphomètres, décimètres, équerres, niveaux-d'eau et à bulle-d'air, miroirs, jalons, chaînes d'arpenteurs, compte-fils, microscopes, porte-monnaies, porte-feuilles, passe-partout assortis, cannes, gibecières, sacs de fantaisie et de voyage, stéréoscopes, épreuves, groupes et paysages etc., etc.

Le Magasin de Lunetterie situé ci-avant au fond de la rue de la liberté est transféré au bout de la même rue.

- ORFÈVRES ET COUVERTS ARTICLES DE PARIS,
DE LA MAISON CHRISTOPHE TONDEUSES, TOURNE-BROCHES
ET REARGENTURE ET RÉPARATIONS.
BIJOUTERIE RELIGIEUSE ASSORTIMENT
ET ACHAT DE VIEILLES MATIÈRES DE REVOLVERS DES FABRIQUES
D'OR ET D'ARGENT. DE LIÈGE.

A VENDRE

EN BLOC OU EN PARCELLES

LE DOMAINE DE REVEILLON

situé dans la commune d'Alvignac, près de la station de Rocamadour, composé de Bois, Pâtures, Prés, Terres labourables, Bâtimens en très bon état. S'adresser pour les renseignements sur les lieux à M. D'Isour, propriétaire.

LA GAZETTE DE PARIS

Le plus grand des Journaux financiers SEPTIÈME ANNÉE Paraît tous les Dimanches. PAR AN 4 FRANCS

Prime Gratuite LE BULLETIN AUTHENTIQUE des Tirages Financiers et des Valeurs à lots PARAISSANT TOUS LES 15 JOURS. Document inédit, renfermant des indications qu'on ne trouve dans aucun journal financier. ABONNEMENTS D'ESSAI

2 F. Première Année AVEC LA PRIME GRATUITE ENVOYER MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE 59, Rue Taubout-Paris. Depuis le 1^{er} juin 1878, LA GAZETTE DE PARIS est installée dans son hôtel de la rue Taubout, 59, où elle a réuni tous les services financiers utiles aux rentiers et capitalistes.

EAU SULFURÉE, SODIQUE ET CALCAIQUE EAUX-BONNES

B.-Pyénées. — Saison 15 mai - 15 Octobre. Rhume, Bronchite, Angine, Granulations, Laryngite, Aphonie, Catarrhe, Coqueluche, Asthme, Pleurésie, Lymphatisme. Préviennent la Phthisie pulmonaire. Dépôt dans toutes les Pharmacies.

ÉTUVES

Etablissement d'Hydrothérapie Médical

M. LAGASPIE

Ancien mécanicien de Madrid

A l'honneur de prévenir le public qu'il a créé à Cahors, depuis quelques années, un établissement Hydrothérique, où l'on trouvera, à des prix très-modérés, tout espèce de bains: bains ordinaires et médicamenteux, bains sulfureux, bains et douches de vapeur, bains russes, étuves, fumigations sèches ou aromatiques et tous les procédés de l'hydrothérapie moderne. Le propriétaire de l'établissement vient de réaliser, avec le concours de son médecin en chef, de grandes améliorations, indiquées par une longue pratique et une longue expérience; il y a aussi dans l'établissement un Gymnase pour le traitement de plusieurs maladies.

Des chambres seront mises à la disposition des malades qui auront besoin de faire un traitement prolongé Rien ne sera négligé dans l'intérêt des malades.

PIANOS ET HARMONIUMS

DES MEILLEURS FACTEURS

MUSIQUE ET INSTRUMENTS

GODINAUD, FILS

A CAHORS (Lot), Maison de la Poste.

HARMONIUMS. PIANOS OBLIQUES.

Accord et réparation. — Vente, échange et location.

Grand Hôtel de Champagne et Mulhouse

CHAMBRES & CABINETS CONFORTABLEMENT MEUBLÉS

Prix modérés

Tenu par GALLIOT

87, Boulevard de Strasbourg, 87, près les gares de l'Est et du Nord.

Une ligne de tramway va directement du boulevard de Strasbourg à l'Exposition Universelle PARIS.